



Maison des jeunes et de la Culture de Fontaines Saint-Martin

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale (exercice 2019-2020)

Résultats de la campagne de vote du 25 février au 1^{er} mars 2021

Synthèse :

Sophie Poyet et Elisabeth Lacroix, adhérentes désignées scrutatrices, ont veillé au respect des règles statutaires et démocratiques de cette campagne de vote et **déclare la validité des résultats de vote.**

- 584 adhérents avec droit de vote
- 137 votants soit 23% des adhérents
- Les statuts de notre association définissent le quorum à 20% soit 117 adhérents. **Le quorum est atteint.**
- **L'ensemble des résolutions ont été adoptées à la majorité relative.**

Résolution n°1 :

L'Assemblée générale approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Général 2018/2019 **à la majorité.**

Pour : 130

Contre : 2

Abstention : 5

Résolution 2 :

L'Assemblée générale approuve le Rapport Moral **à la majorité.**

Pour : 128

Contre : 2

Abstention : 7

Résolution 3 :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'Administration, reconnaît une gestion conforme aux obligations, avec décharge des responsabilités et vote le « quitus » aux administrateurs, **à la majorité.**

Pour : 128

Contre : 2

Abstention : 7

Résolution 4 :

L'Assemblée Général décide d'affecter l'excédent de 17 505 euros au fonds propres de la MJC, à la majorité.

Pour : 123

Contre : 4

Abstention : 10

Résolution 5 :

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientation, à la majorité.

Pour : 127

Contre : 1

Abstention : 9

Résolution 6

L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels, à la majorité.

Pour : 126

Contre : 1

Abstention : 8

Résolution 7 :

Les candidats au Conseil d'administration ci-dessous ont été réélus à la majorité.

Cécile CHALUS

Pour : 127

Contre : 0

Abstention : 9

Bénédicte MERCIER

Pour : 125

Contre : 1

Abstention : 10

Sandrine CURT

Pour : 123

Contre : 1

Abstention : 12

Etienne VOGT

Pour : 122

Contre : 4

Abstention : 10

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION AU VOTE !